

Lettre d'information pour les chasseurs adhérents de la FICIF

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France
Paris (75) , Yvelines (78) , Essonne (91) , Hauts-de-Seine (92) , Seine-Saint-Denis (93) , Val-de-Marne (94) , Val-d'Oise (95).

Ainsi va notre saison

Alors que l'automne s'achève, marqué par un temps clément et une fructification forestière bénéfique pour nos gibiers, voici venu le moment de dresser une sorte de bilan de mi-saison.

Pour le petit gibier, la situation est dans l'ensemble meilleure que l'an passé. Dans les zones de gestion du faisan, les chasseurs sont satisfaits car leurs efforts se révèlent payants ! Le lièvre est présent grâce à la vigilance des directeurs de chasse qui s'abstiennent de tirer ou prélèvent avec modération, les bécasses sont arrivées avec les premiers froids tardifs, mais la reproduction de la perdrix est hélas bien trop faible pour en accroître le nombre.

Pour le grand gibier, les populations de cervidés restent stables mais leur répartition géographique n'est pas homogène. Le chevreuil se développe correctement. Quant aux sangliers, ils sont bien là, comme prévu : trop abondants dans certaines zones, parfois même excessivement présents. Aussi, les chasseurs doivent-ils assumer leur responsabilité et réduire cette population de façon significative.

Notre saison se poursuit, jalonnée d'événements. L'opération « Un dimanche à la chasse » a été, grâce à l'implication de quelques-uns des nôtres, un succès qui devra l'an prochain prendre plus d'ampleur. Les nominations des lieutenants de louveterie sont en cours et déjà il nous faut penser au printemps avec notre prochaine assemblée générale 2015 qui se tiendra cette année à Draveil dans l'Essonne.

Bon Noël à vous tous et à vos familles.

Meilleurs vœux pour toute notre communauté. Que la légendaire convivialité des chasseurs règne autour des tables pour déguster les gibiers que nous avons chassés !

Bonne année 2015. Bien cordialement en Saint-Hubert.

Thierry Clerc
Président de la FICIF

Quand les chasseurs accueillent les non chasseurs

Sous l'égide de la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) et pour la deuxième année, la FICIF a participé à l'opération « Un dimanche la chasse » qui s'est déroulée le 19 octobre.

Cette opération permet à des non chasseurs d'être accueillis sur différents territoires de chasse pour découvrir l'authenticité de la chasse à travers ses différentes pratiques et grâce au partage de moments de convivialité sur le terrain.

Cette opération donne aussi aux chasseurs l'occasion d'expliquer la chasse à des non-initiés, de leur montrer combien la chasse est porteuse de valeurs et d'éthique dans le respect de la faune sauvage et des espaces naturels. Une bonne occasion pour tous de « chasser les idées reçues ».

Pour les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise, 13 territoires ont accueilli 76 non chasseurs.

Attention contravention

Dans notre région, au cours des deux premiers mois de cette nouvelle saison de chasse, les inspecteurs de l'environnement, agents de l'ONCFS qui ont la responsabilité de la police de la chasse, ont dressé une trentaine de contraventions pour infractions diverses : défaut de validation du permis de chasser, défaut de police d'assurance, faux permis, chasse sur autrui, destruction d'espèces non gibiers, transport non conforme d'un fusil, infraction aux règles d'agraineage, etc.

Une formation pilote pour chasser à l'approche

A la veille de l'été, la FICIF a organisé sur son site de Marly, quatre journées de formation sur la chasse et le tir d'approche, en partenariat avec Leica et Browning France.

Les participants, issus des associations départementales de chasseurs de grand gibier, du Club des Jeunes Chasseurs d'Île-de-France, de So Chasse, de l'Association des Dianes d'Île-de-France et de la FICIF, ont bénéficié d'une instruction portant sur les armes, les calibres et munitions, les optiques, les gibiers, avant de participer à une séance de plusieurs tirs sur cibles fixes dans diverses positions et à différentes distances.

Pour la FICIF, il s'agissait d'évaluer la pertinence d'une telle formation à la chasse et au tir d'approche qui connaissent un intérêt grandissant chez les chasseurs.

Il s'avère que les chasseurs pratiquent peu le tir en dehors de la chasse et que rares sont ceux qui sont familiarisés avec le tir sur cibles fixes à grande distance et dans des positions appuyées.

Au vu de cet essai, la FICIF va finaliser cette formation et la programmer à nouveau au printemps prochain. Les modalités d'inscription seront indiquées dans notre prochaine Lettre.

En avril, rendez-vous au Salon de la Chasse de Rambouillet

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Rambouillet se tiendra au Parc des expositions de Mantes-la-Jolie (Yvelines), du vendredi 10 au lundi 13 avril 2015.

Rendez-vous annuel traditionnel, apprécié de beaucoup de chasseurs en particulier franciliens, ce salon réunira des exposants de tous les domaines de la filière chasse : armuriers, spécialistes des équipements et vêtements, agences de voyages, territoires de chasse, grands partenaires (ONCFS et FNC, ONF...).

Ce Salon qui devrait accueillir 40 000 visiteurs connaîtra cette année de nouvelles animations : vente aux enchères, challenge des armuriers avec un concours inter discipline, ateliers de création sur le thème des fables de La Fontaine, lancement d'un Club du Salon de la Chasse. (Site : www.salondelachasse.com).

Pour sa part, la FICIF sera comme d'habitude présente à ce salon où elle accueillera sur son stand, ses adhérents et amis.

Des artistes pour célébrer la faune et la chasse

Le 4^{ème} Salon des Artistes Animaliers, de Chasse et de la Nature qui s'est tenu à Paris (Hippodrome d'Auteuil) du 27 au 30 novembre, a connu un vif succès.

Une cinquantaine d'artistes français et étrangers dont quatorze nouveaux exposants ont présenté un millier d'œuvres : dessins, peintures, sculptures, gravures, photographies tout à l'honneur de la faune sauvage...

Prestigieuse rencontre annuelle du monde des arts et de la chasse, ce Salon est devenu le plus important salon d'art animalier en Europe. (Site : www.salon-artistes-animaliers.com).

Les dégâts en transparence

Lors de sa séance du 13 novembre, le conseil d'administration de la FICIF a analysé le compte des dégâts de gibier dont la situation toujours sensible pourrait-être préoccupante à échéance de deux ans.

La maîtrise des dégâts est une priorité absolue qui va dans le sens de l'intérêt de tous les acteurs sur le terrain. Elle passe par une diminution des populations de sangliers dans les secteurs sensibles. Elle doit conduire à la réduction des surfaces détruites donc à la diminution du montant des indemnités.

Fort de ce qui est aujourd'hui une priorité pour la FICIF, il a été décidé que le détail des sommes versées serait mis en ligne sur le site de la fédération : www.ficif.com .

Cette transparence dans les comptes permettra en particulier à chaque chasseur de notre région de situer les fameux points noirs des dégâts et de mieux identifier les secteurs touchés par ces dégâts en suivant les efforts menés pour les réduire.

La nature fait la foire

A l'occasion de la Foire de Mantes (Yvelines) qui s'est tenue du 11 au 14 septembre, la FICIF (représentée par deux de ses techniciens Anthony Isambert et Stéphane Walczak) et l'Association des Piégeurs Agréés des Yvelines, ont assuré une animation « nature » mettant en valeur la faune sauvage de nos départements franciliens.

Accompagnés de leurs instituteurs, plus de 400 élèves de classes allant de la maternelle au CM2 ont pu apprécier le décor composé avec les animaux naturalisés et poser de nombreuses questions sur une faune qui leur est hélas bien souvent étrangère.

Séduite par cette découverte offerte à ses élèves une institutrice a manifesté le désir de voir la FICIF organiser des animations particulières en classe et sur le terrain.

En suivant le cours des chasses du grand gibier

A la mi-novembre, le bilan des chasses de grands gibiers dans les trois principaux départements de la FICIF était globalement stable.

Dans l'ensemble, la saison devrait être très satisfaisante d'autant que deux années avec une forte présence de fruits forestiers et un hiver doux ont favorisé la reproduction des sangliers qui sont nombreux !

A période équivalente, on constate que le tableau de sangliers est dans son ensemble (1 775) plus important que l'an dernier (1 358) mais inférieur à celui d'il y a deux ans (2 012) dont il pourrait cependant atteindre le niveau d'ici la fin de la saison.

On note que les sangliers sont en augmentation et, par conséquent les chasseurs en tirent plus, conscients de la nécessité de maintenir cette population à un niveau cohérent pour en maîtriser les dégâts.

Pour les cerfs, le bilan du tableau est pour l'ensemble en avance par rapport aux deux saisons écoulées.

Dans l'Essonne et le Val-d'Oise, les prélèvements sont bons, atteignant respectivement la moitié et le tiers du tableau complet de l'année passée. Pour les Yvelines, le tableau est pour le moment supérieur à ceux des périodes correspondantes des deux années passées mais ce prélèvement (233 animaux) ne représente encore que 27 % du tableau annuel complet (850 grands cervidés), malgré des attributions supplémentaires de bracelets accordés aux chasseurs qui devront être attentifs à la réalisation des plans.

En ce qui concerne les chevreuils, et toujours à période équivalente, le bilan est pour le moment égal à celui d'il y a deux ans mais inférieur à celui de l'an dernier.

Les chasseurs privilégient-ils le tir des sangliers avant celui des chevreuils ? La population de chevreuils est-elle en retrait quand celle des sangliers augmente ? La saison de chasse du grand gibier n'en est qu'à sa moitié et il convient d'attendre la fermeture pour évaluer avec rigueur le bilan des prélèvements pour en tirer les enseignements nécessaires à une gestion toujours mieux adaptée des grands gibiers dans notre région.

La sécurité toujours et plus que jamais

Le début de cette saison de chasse a été marqué à travers la France par plusieurs accidents mortels qui ont endeuillé toute la communauté des chasseurs et affecté notre société.

Malgré les efforts d'information et de formation engagés par les partenaires de la chasse (institutionnels, associatifs ou privés), la négligence ou l'inconscience qui portent à l'imprudence restent encore les principales causes d'accident.

On ne redira jamais assez la priorité des consignes de sécurité rappelées avant la chasse.

Parmi les actions engagées en ce domaine, la FICIF a publié et diffusé à tous ses adhérents au moment de l'ouverture un livret « Les règles d'or en matière de sécurité » qui rappelle les recommandations à respecter et auxquelles il ne faut pas déroger.

Ce livret très utile a été apprécié par les chasseurs dont certains n'ont pas manqué d'adresser leurs compliments à la FICIF pour ce travail de qualité et fort utile.

Des formations corvidés pour préserver le petit gibier

Depuis le printemps dernier, la FICIF a organisé 16 sessions de formation sur la régulation des corvidés au profit de 250 personnes.

Tous les secteurs de gestion concernés par le petit gibier ont bénéficié en priorité de cette formation qui est, depuis le mois d'octobre, accessible à tous les chasseurs adhérents de la FICIF.

En termes de résultats de prélèvements le bilan des actions menées par les personnes ainsi formées porte sur 1 100 corbeaux freux et 1 800 corneilles noires.

Formation et révision

La FICIF participe activement à la formation des futurs chasseurs et elle conduit jusqu'aux épreuves de l'examen du permis de chasser près de 1 500 candidats par an.

Parallèlement à cette formation, la révision des connaissances est maintenant possible « en ligne » grâce au nouveau site ouvert conjointement par la FNC et l'ONCFS.

Composé de manière tout à la fois pédagogique et ludique, ce site d'accès gratuit offre la possibilité de réviser toutes les 414 questions théoriques de l'examen du permis. Un service que sauront apprécier les candidats futurs chasseurs ainsi que les chasseurs confirmés souhaitant vérifier leurs connaissances.

(Site : www.reussite-permisdechasser.com ou www.ficif.com).

Avis aux chasseurs étrangers

Lors de leur venue dans les bureaux de la FICIF pour faire valider leur permis de chasser, certains chasseurs étrangers sont étonnés de se voir parfois refuser cette validation.

Il ne s'agit là que de la stricte application de la loi.

Un chasseur de nationalité étrangère qui réside à l'étranger peut obtenir une validation du permis de chasser français sur présentation de son permis de chasser délivré à l'étranger ou de toute pièce administrative en tenant lieu. Mais, si ce chasseur étranger réside en France, il doit impérativement être titulaire du permis de chasser français donc avoir passé avec succès les épreuves de l'examen.

C'est bien la notion de résidence qui est prise en compte.

Rappelons que toute fausse déclaration pour obtenir la validation du permis de chasser (cerfa n°10803*05) est justiciable d'une peine de deux ans de prison et d'une amende de 30 000 € (art. 441-6 du Code pénal).

Pic de validations

Au cours de la seule journée du vendredi 19 septembre, à la veille de l'ouverture de la chasse, la FICIF a enregistré un chiffre record de validations en direct avec 204 chasseurs qui se sont rendus dans les locaux de notre fédération à Boulogne et à Rambouillet pour valider sur place leur permis de chasser.

Bien qu'il soit possible de procéder à la validation du permis de chasser par Internet ou par courrier postal depuis le mois de juin, beaucoup de chasseurs reportent cette démarche au dernier moment.

Est-ce par négligence, du fait d'un emploi du temps surchargé, pour des raisons financières ou parce beaucoup d'entre eux n'entameront que plus tard leur saison de chasse ?

Tous les chasseurs et surtout les retardataires qui se déplacent vers les bureaux de la FICIF, à Boulogne ou à Rambouillet, pour valider leur permis de chasser sont toujours unanimes pour souligner la qualité du service rendu avec sourire, compétence et efficacité par le personnel qui les accueille.

Petite forme pour le petit gibier

Alors que dans notre région, la saison de chasse battait son plein au cœur de l'automne, la chasse du petit gibier était dans un état que nos chasseurs qualifient de moyennement satisfaisant.

Malgré tout, la situation s'avérait meilleure que celle de l'an dernier dont elle fait oublier l'ambiance morose.

On rencontre peu de perdrix du fait d'une médiocre reproduction pourtant plus satisfaisante que lors de la saison passée mais insuffisante pour faire augmenter les populations ; le lièvre est présent et les chasseurs ne le tirent qu'avec retenue ; dans les zones spécifiques de gestion les faisans sont nombreux grâce aux efforts des chasseurs qui prélèvent peu pour faire monter les populations.

Quant aux migrateurs, pigeons ramiers et bécasses, le temps clément du milieu de l'automne a retardé leur venue quand déjà avec les premiers froids on notait de forts passages d'oies.

Voir cette analyse complète et détaillée par département sur notre site www.ficif.com .

Depuis l'an 813

Leurs mandats actuels prenant fin le 31 décembre, les lieutenants de louveterie de nos départements sont nommés ou renouvelés par arrêté préfectoral, pour cinq ans à partir du début d'année 2015.

Les dossiers de candidatures ont été examinés au mois d'octobre par la DRIEE Île-de-France et les DDAF compétentes dans le cadre d'une commission à laquelle participait le président de la FICIF.

Depuis la création de la louveterie par Charlemagne en l'an 813, les lieutenants sont aujourd'hui beaucoup moins chasseurs de loups mais surtout conseillers techniques bénévoles de l'administration sur les problèmes posés par la gestion de la faune sauvage.

La lettre « *Chasseurs d'Île-de-France* » est diffusée aux 24 000 adhérents de la FICIF.

Elle est en ligne sur le site Internet de la FICIF : www.ficif.com

FICIF : Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France

58 avenue du Général Leclerc - 92514 Boulogne Billancourt Cedex - tél. : 01 55 60 18 70 - fax : 01 55 60 07 15

3 rue Paul Demange - CS 50005 - 78519 Rambouillet Cedex - tél : 01 34 85 33 00 - fax : 01 34 85 33 02

mél. : contact@ficif.com - Internet : www.ficif.com

« Chasseurs d'Île-de-France » - Rédaction : Jacques Reder, Didier Gavens.

ISSN 1775-8416